



## Procès verbal de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2016 à la Salle du Conseil de la Mairie du 9<sup>ème</sup> PARIS

- 10 h – 11 h : Accueil des représentants des Comités Départementaux et des Ligues, émargement et remise des bulletins de votes.
- 11 h : **Présents ou représentés** : Ain (01), Allier (03), Alpes de Haute Provence (04), Ariège (09), Aude (11), Aveyron (12), Bouches du Rhône (13), Calvados (14), Cantal (15), Charentes (16), Corrèze (19), Côtes d'Armor (22), Eure (27), Finistère (29), Haute Garonne (31), Gers (32), Hérault (34), Indre et Loire (37), Isère (38), Haute Loire (43), Loire Atlantique (44), Lot (46), Lot et Garonne (47), Maine et Loire (49), Meurthe et Moselle (54), Morbihan (56), Moselle (57), Nièvre (58), Nord (59), Pas de Calais (62), Puy de Dôme (63), Pyrénées Orientales (66), Bas Rhin (67), Haut Rhin (68), Rhône (69), Haute Saône (70), Saône et Loire (71), Paris (75), Seine Maritime (76), Yvelines (78), Somme (80), Tarn (81), Vendée (85), Yonne (89), Essonne (91), Hauts de Seine (92), Seine Saint Denis (93), Val de Marne (94), Val d'Oise (95), Guadeloupe (971), Martinique (972), Ile de la Réunion (974).

Le président, Joël Dhumez ouvre la séance en remerciant les participants venus nombreux. Il remercie également Madame Delphine Bürkli, Maire du 9<sup>ème</sup> arrondissement, qui a mis gracieusement à notre disposition la salle du conseil dans laquelle nous nous réunissons aujourd'hui.

Il demande une minute de silence pour nos chers disparus, en particulier Denise et Katia.

1 Lecture du rapport moral du Président et du rapport d'activités du Secrétaire Général

Le président, Joël Dhumez prend la parole pour informer que lors de l'assemblée générale du CNCCB qui s'est tenue le 25 juin 2016, Madame Céline Daul Méchouar a été élue Présidente, en remplacement de Monsieur Bertrand Dubreuil.

Le secrétaire général, Philippe Suisse, présente de façon succincte les principales activités des membres du bureau et du comité directeur. Il indique que la fédération a organisé pour la première fois, les Assises de la Savate. Il présente également les différents rapports des commissions en précisant que les responsables présents dans la salle pouvaient apporter un éclairage sur les actions décrites.

D'autre part, il précise que Monsieur Guillaume Aldin (assurance AXA) est présent dans la salle et qu'il pourra répondre aux questions éventuelles concernant l'étude liée à l'accidentologie. Le médecin fédéral, André Monroche, peut aussi apporter des réponses aux éventuelles questions.

Alain Szenicer précise que la commission juridique a pour principaux objectifs :

- le suivi des statuts et du règlement intérieur (la mise en place de leur application) ;
- le suivi des statuts types des ligues et des comités départementaux afin qu'ils soient mis en adéquation avec ceux de la fédération,
- un travail transversal avec les autres commissions,
- la gestion des différents contentieux opposant des sportifs à la Fédération. Pour information, nous avons gagné la plupart des procès. Sur la forme, nous pouvons avoir quelques améliorations à apporter, mais sur le fond, nous respectons les règlements.

### ✧ **La Direction Technique Nationale**

Le Directeur Technique National, Thierry Mardargent, procède à une lecture succincte de son rapport d'activités. Dans ce compte rendu, il a abordé l'ensemble des points qui concerne la direction technique et qui sont liés à la convention d'objectifs.

Action 1 : développement pour le plus grand nombre,

Action 2 Développement du haut niveau,

Action 3 : Prévention par le sport et protection des sportifs,

Action 4 : Accompagnement à l'emploi, professionnalisation et formation.

Le DTN donne quelques précisions sur le fonctionnement de l'équipe technique fédérale. Il termine en précisant que tous les détails de l'activité de la direction technique sont spécifiés dans le rapport d'activités envoyé aux participants.

### ✧ **Lecture du rapport financier – Nicolas Métay**

Présentation du rapport de gestion.

### ✧ **Le Commissaire aux Comptes David Mouche lit son rapport.**

Alain Szenicer prend la parole pour indiquer que nous avons ouvert l'Assemblée Générale avec le quorum dépassé. Au final, nous avons **569 voix et 52 comités départementaux présents et/ou représentés. (quorum : 281/842 voix et 31/99 comités départementaux).**

Il prévient l'assemblée de la légère modification du déroulement de l'ordre du jour, à savoir que l'on procédera aux votes des résolutions et à l'élection du comité directeur avant le déjeuner.

Il demande aux participants la possibilité de valider les votes à main levée pour les résolutions. Le vote des membres du comité directeur se fera bien entendu à bulletin secret. Les membres présents acceptent, à l'unanimité, les votes à main levée pour les résolutions.

Il demande aux membres de la commission de surveillance électorale de se présenter :

- Monsieur Rachid Boudjenah,
- Monsieur Jean-Loup Legrain,
- Monsieur El Mokhtar Bouqdib
- Monsieur Xavier Chanial

La lecture de tous les rapports étant terminée, nous procédons aux différents votes.

#### **Résolution 1.1**

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 28 juin 2015 à l'INSEP (Paris).

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **Résolution 1.2**

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 28 novembre 2015 à Aix-en-Provence.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **Résolution 2**

Approbation du rapport moral (Président) et rapport d'activités (Secrétaire Général).

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **Résolution 3**

Après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par le Trésorier et du rapport du Commissaire aux comptes, approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015, qui présente un résultat excédentaire de 237 357 €. En conséquence, donne quitus aux administrateurs de leur mandat pour ledit exercice et donne décharge au Commissaire aux comptes.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### Résolution 4

En application des dispositions réglementaires et sur demande du Comité Directeur, approbation de la proposition d'affectation de l'excédent de l'exercice 2015 en fonds associatifs sans droit de reprise.

**Adoptée à l'unanimité.**

#### Résolution 5

En application des dispositions réglementaires et sur demande du Comité Directeur, approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2016.

**Adoptée à la majorité, abstention : 21 voix**

#### Résolution 6

En application des dispositions réglementaires et sur demande du Comité Directeur, approbation du maintien du tarif des licences pour la saison 2016/2017.

**Adoptée à l'unanimité.**

Pendant le dépouillement des bulletins de vote des membres du nouveau comité directeur, il est demandé aux candidats de se présenter individuellement.

#### 14 h 30 : Résultats des votes de la liste des 20 membres candidats à l'élection du comité directeur :

Monsieur Rachid Boudjenah, responsable de la Commission de surveillance des opérations électorales certifie conforme les résultats ci-dessous :

Nom prénom	Nombre de voix
Dhumez Joël	569
Baudean Isabelle	569
Cieslik Marlène	569
Coquiard Isabelle	569
Daul Méchouar Céline	569
De Pestel Christine	560
De Robillard Alice	569
Lannier Virginie	569
Laurent Liliane	569
Le Duigou Gilles	569
Métay Nicolas	561
Monroche André	559
Munoz Stéphane	569
Nugel Yvon	569
Petey Geneviève	559
Redon Rodophe	555
Renaudie Virgile	559
Suisse Philippe	559
Szenicer Alain	544
Tribou Sarah	569

**Cette liste est donc élue pour la mandature.**

Comme le prévoient les statuts, c'est sous l'autorité d'André Monroche, le doyen, que les membres du comité directeur se retirent pour délibérer et proposer à l'assemblée générale la candidature du Président.

Joël Dhumez est proposé à la présidence de la fédération.

Le représentant du comité départemental de la Haute Vienne (87) a élargé la feuille de présence à 14 h 50. Il lui a donc été remis ses bulletins de vote pour l'élection du Président.

Ce qui porte le nombre de voix à **572** et à **53** le nombre de comités départementaux présents et/ou représentés.

**Résultats du vote pour la présidence : 538** oui, **21** non, **8** nuls et **5** abstentions. Joël Dhumez est élu président de la FFSBF & DA pour la nouvelle olympiade.

Le Président Joël Dhumez remercie pour la confiance qui lui est à nouveau témoignée.

Le 13 septembre 2017, nous saurons si la France a obtenu du CIO, l'organisation des Jeux Olympiques de 2024. Si tel était le cas, la FFSBF&DA mettra tout en œuvre pour que notre sport, la Savate boxe française soit représentée en tant que sport additif.

#### **Remise des distinctions**

Avant de clore l'assemblée générale, Joël Dhumez, remet les distinctions honorifiques aux personnes qui ont œuvré pour le développement de notre sport.

Un de nos cadres d'Etat, Hugues Relier a rejoint une autre fédération sportive, le président Joël Dhumez le remercie pour le travail qu'il a accompli pour la Savate bf.

Les réponses aux questions diverses sont en annexe.

Clôture de l'assemblée générale à 17 h.

Le Président  
Joël DHUMEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dhumez', with a large, sweeping flourish underneath.

Le Secrétaire Général  
Philippe SUISSE

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'Suisse', with a large, sweeping flourish underneath.